

Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 06/10/2026



Présents pour les représentants de proximité :

Mélanie COUSIN - Régis ENGRAND - Stéphanie GÉRARD

Présents pour la direction :

Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale - France 3 Grand Est

Renaud HARTZER, Coordinateur numérique France 3 Grand Est

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines - France 3 Grand Est

Éric NORMAND, Rédacteur en chef - France 3 Champagne Ardenne

Fabien GATINOIS, Responsable de Centre Technique - France 3 Champagne-Ardenne

Sylvain SAINT PAUL, Responsable IMG - France 3 Champagne-Ardenne

Ève COULIBALY-CORNU, Chargée de RH France 3 Champagne Ardenne

1. Santé / Sécurité

- Bilan médecin du travail (document joint)

Réponse de la direction :

Le médecin présente son bilan. La visite médicale pour l'habilitation électrique passe de 2 à 5 ans.

12 rdv ont été réalisés par le médecin et 35 par l'infirmière de santé au travail.

3 visites de reprise après maladie ont été réalisées.

La fiche d'entreprise a été remise à jour en juin 2026.

Les élu.e.s ont fait remarquer que ce bilan 2025 arrivait tard au cours de l'année 2026. La direction nous a répondu que cette entrevue avait été reportée 4 fois pour cause d'indisponibilité du médecin du travail.

- Travail lors des canicules

Réponse de la direction :

Différentes actions sont mises en œuvre pour préserver la santé et la sécurité au travail :

Presque tous les bureaux sont climatisés et ceux qui ne le sont pas ont été équipés de ventilateurs, des fontaines à eaux sont à disposition à Reims et dans les BIP.

Pour les équipes de reportage, lors des périodes de canicules, des bouteilles d'eau fraîche sont à disposition avec des pains de glaces et des glacières.

Les consignes de bonnes pratiques sont régulièrement rappelées et les horaires sont adaptées lorsque cela est possible.

Enfin, l'encadrement est toujours attentif et à l'écoute pour agir en urgence selon les situations, ne pas hésiter à les alerter si le stock de bouteille fraîche est faible.

La direction nous a rappelé que les bouteilles d'eau sont mises à disposition des équipes qui sortent sur le terrain et pas à destination des salariés sur site.

Elle reconnaît qu'il a pu y avoir quelques loupés en ce qui concerne la distribution de bouteilles à des équipes, notamment celles qui sont parties avant 8h, et sera plus vigilante à l'avenir.

C'est en général le responsable IMG qui se charge de remplir les frigos en fin d'après-midi (pour que les bouteilles soient fraîches pour le lendemain), mais celui-ci n'étant pas présent 7 jours sur 7, les cadres techniques seront sensibilisés sur ce point.

La direction nous dit également ne pas attendre les alertes canicules pour mettre ce genre de mesures en place.

2. Audiences :

- Linéaire

Réponse de la direction :

Point reporté à l'instance du mois de novembre.

- Numérique

Réponse de la direction :

Le nombre de visites sur le site grandest.france3.fr concernant les articles a diminué de 18% en un an, comme partout dans le réseau et dans les autres médias.

Ceci est lié au changement de critères de sélections des articles par Google Discover.

Le nombre de vues sur les réseaux sociaux a lui été doublé par 2 (395 millions de vues entre sept 2025 et août 2026)

La direction nous dit que la croissance de fréquentation du site a été ininterrompue pendant des années, mais que le changement des critères de sélections des articles par Google Discover nous a amené dans une spirale descendante, la même que pour tous les sites de la PQR.

Elle précise qu'à France 3 nous avons été les premiers à utiliser Discover. Toute la PQR s'y est mise par la suite et que de fait le tuyau de sélection s'est « resserré », ce qui a entraîné une chute drastique pour tout le monde.

Selon elle, cette baisse est compensée par l'explosion des visionnages des vidéos verticales.

3. Activité :

- Vidéos Verticales (pas de document bilans le point bilan est trimestriel le prochain aura lieu en décembre)

Réponse de la direction :

Les documents sur le workflow sont en cours de mise à jour, ils seront mis à disposition des journalistes via le Sharepoint numérique Grand Est.

Les référents métiers pourront accompagner leurs collègues en cas de besoin.

Les nouveaux cdd planifiés sur les VV sont accompagnés par le responsable de régie / informatique ou par le responsable de centre technique.

Un technicien va se rendre dans les BEX pour mettre à jour les UTN et PowerDirector sera installé sur les PC des BEX.

Le PC Vidéos Verticales avec PowerDirector a été installé en salle 9 et il sera opérationnel prochainement.

Couverture de la venue du Pape

Il y a eu 3,8 millions de vidéos vues dont 2,1 millions le jour même de l'évènement.

Les éditions spéciales Grand Est ont été mises en place pour permettre à l'ensemble des équipes des 3 antennes de participer à cet évènement historique.

Il avait été décidé que s'il y avait de l'actualité locale à traiter elle le serait sur le numérique.
L'audience Lorraine-Champagne-Ardenne des deux éditions spéciales du 28 septembre a légèrement dépassé (plus 1,1 point) la moyenne habituelle des lundis mesurés entre janvier et juin 2026.
Le chargé de production a envoyé le 29/09 un mail aux équipes pour qu'elles puissent faire remonter les aspects positifs et les points à améliorer.

Vos élus déplorent que les formations soient si peu nombreuses alors qu'il y a une réelle volonté de mettre l'accent sur les formats web. D'autre part, il existe dans notre station plusieurs formateurs qui auraient pu bénéficier de la formation pour former leurs collègues.

La publication d'un workflow début novembre et l'accès à Power Director sont de bonnes choses puisque les contributeurs numériques attendent ça depuis des semaines.

Cet outil d'assemblage sur un poste fixe est également demandé dans les BIP. Nous espérons que l'outil déployé sera vraiment efficace et facilitera la tâche des journalistes.

Quant aux CDD, on leur demande de faire de la vidéo verticale sans qu'ils soient formés aux outils de France TV. Cette situation provoque de la solitude, surtout en l'absence de workflow.

Les journalistes planifiés en VV souhaiteraient également pouvoir monter ces formats numériques l'après-midi. **Il est regrettable qu'il n'y ait pas de planification à la journée de monteurs.**

D'autre part, avec les mouvements sociaux actuels, certains journalistes se sont retrouvés seuls sur le terrain. **Il est important de penser à leur sécurité au même titre que pour les équipes TV qui bénéficient parfois de garde du corps.**

- Couverture de la venue du Pape

Réponse de la direction :

Il y a eu 3,8 millions de vidéos vues dont 2,1 millions le jour même de l'évènement.

Les éditions spéciales Grand Est ont été mises en place pour permettre à l'ensemble des équipes des 3 antennes de participer à cet évènement historique.

Il avait été décidé que s'il y avait de l'actualité locale à traiter elle le serait sur le numérique.

L'audience Lorraine-Champagne-Ardenne des deux éditions spéciales du 28 septembre a légèrement dépassé (plus 1,1 point) la moyenne habituelle des lundis mesurés entre janvier et juin 2026.

Le chargé de production a envoyé le 29/09 un mail aux équipes pour qu'elles puissent faire remonter les aspects positifs et les points à améliorer.

Des salariés ont affirmé ne pas se sentir représentés par la couverture de la venue du Pape à Metz.

Pour rappel, le lundi midi et le lundi soir, **il n'y avait aucun journal en Champagne-Ardenne.**

Nous avons conscience que l'actualité du Pape était importante et incontournable. Il n'en demeure pas moins qu'il se passait également d'autres choses dans l'actualité ce jour-là.

Pourquoi ne pas avoir prévu quelques minutes d'actualité dans chaque antenne pour aborder les autres actualités du jour ? Il n'y avait pas de présentateurs de secours, ni d'OPS en régie ce jour-là.

Fort heureusement, il n'y a pas eu de grosse actualité, sinon nos journaux seraient passés à côté de leur devoir d'information. Et l'argument de la présence d'articles d'actualité sur notre site Internet n'est pas recevable, car notre public télé ne va pas forcément consulter notre site.

Certains journalistes se sont aussi sentis attaqués dans leur laïcité par cette couverture si importante de la visite du souverain pontife de l'Église catholique.

La direction n'a pas été en mesure de nous fournir les chiffres précis des audiences pour la seule zone Champagne-Ardenne. Il aurait été intéressant de les connaître.

Vos élus déplorent qu'il n'y ait pas eu de concertation avec les différentes rédactions avant cette prise de décision qui privait les téléspectateurs d'ICI Champagne-Ardenne de leur journal quotidien.

- Traitement de l'actualité en Haute-Marne

Réponse de la direction :

La Haute-Marne n'est pas délaissée. Les chiffres montrent au contraire qu'elle occupe une place de plus en plus importante dans nos journaux, notamment grâce à notre équipe et à la vigilance de l'encadrement. Sur 3 941 sujets produits sur l'ensemble de nos quatre départements, 405 concernent directement la Haute-Marne, soit 10,3 % de l'ensemble. Et cette couverture ne se limite pas aux principales villes : plus de la moitié de ces sujets — 218, soit 54 % — sont réalisés dans les villages et les communes de plus petite taille. Chaumont représente 103 sujets, Saint-Dizier 47 et Langres 37.

À cela s'ajoutent 571 références à la Haute-Marne dans nos JT, sous des formes très diverses : sujets, cartes, offs, chroniques... Cela représente en moyenne plus d'une présence par jour dans nos éditions sur l'année. Et surtout, ces 571 occurrences de la Haute-Marne dans les JT, tous formats confondus, représentent en moyenne 1,56 occurrence par jour sur une année de 365 jours.

Pour un département moins peuplé que les trois autres et qui dispose d'une seule équipe, ces chiffres montrent surtout une chose : nous trouvons des solutions pour parler de la Haute-Marne. Remplacements pendant les congés, mobilisation des équipes 10/52, organisation des moyens... Nous cherchons à maintenir une présence éditoriale régulière sur l'ensemble du territoire.

En Haute-Marne, pendant les tournages de Notif au BRI de Reims, la journaliste en charge de l'émission n'a pas été remplacée. Une crainte qui avait déjà été soulevée par les journalistes de cette BIP et dont vos élus s'étaient fait l'écho lors de précédentes IP.

Nous comptons sur le bon suivi de l'engagement de la direction, qui nous affirme que les absences en Haute-Marne seront bien remplacées.

Vos élus se réjouissent de ces bons chiffres de couverture de la Haute-Marne et espèrent que cela continuera ainsi dans les prochains mois.

- Envoi d'un dessinateur lors de la couverture des procès

Réponse de la direction :

L'envoi d'un dessinateur lors de la couverture des procès n'est pas systématique. Si le procès est d'envergure et que cela apporte un plus pour la couverture et l'illustration des reportages cela est étudié, il y a des choix à faire sur la présence du dessinateur au procès ou à la rédaction pour des infographies et dessins pour le JT.

En l'occurrence, la rédaction a fait appel à un dessinateur il y a deux semaines sur le procès de l'agriculteur à Reims.

Les élu.e.s se font l'écho des monteurs et des adjoints qui ont constaté ces derniers temps que les sujets sur des procès étaient pauvres en images d'illustration, et que l'absence de dessinateurs sur les procès se faisait cruellement ressentir.

Les élu.e.s ajoutent que certains rédacteurs en chef adjoints n'étaient tout simplement pas au courant de cette possibilité et de la procédure à suivre pour en faire la demande.

La direction nous répond que l'envoi d'un dessinateur au tribunal n'est pas exclu mais qu'il n'est pas systématique. Elle préfère privilégier les procès d'envergure.

L'enveloppe budgétaire se réduisant, il sera toujours possible d'envoyer un dessinateur sur quelques procès dans l'année, mais que passé un certain nombre de fois il sera alors nécessaire de choisir entre la présence d'un graphiste à la station ou d'un dessinateur sur un procès.

La direction ajoute qu'elle ne peut pas s'engager fermement sur cette question, que cela se décidera au cas par cas.

Les élu.e.s font valoir que les dates des procès sont en général connues suffisamment à l'avance pour pouvoir anticiper les demandes.

Un rappel de la procédure à suivre pour une demande de dessinateur sera fait à tous les rédacteurs en chef adjoints et notamment ceux qui sont en détachement ou en CDD.

- Kit manifestation

Réponse de la direction :

La direction va afficher dans le local départ la note sur la mise à disposition du Kit Manif qui est disponible auprès du gardien.

Des kits seront mis à disposition dans les BEX.

Pour la couverture des manifestations étudiantes il est demandé aux journalistes couvrant les évènements en vidéos verticales de partir avec l'équipe télé ou de faire appel à un APR.

La vitrine en salle de départ va être complétée d'étiquettes pour identifier et connaître les EPI à disposition, et d'instructions pour savoir comment les récupérer, même pour les départs décalés en l'absence du cadre technique.

4. Contribution aux produits du réseau

Réponse de la direction :

Pour donner suite aux difficultés rencontrées par certains salariés lors de la page spéciale réseau sur le sport à la mi-septembre, Il sera demandé à la coordination nationale de mieux anticiper les besoins et contraintes techniques (format, deadline, moyens de tournage, etc...) pour transmission aux journalistes et monteurs sollicités pour contribuer à ces produits.

Que ce soit pour les ICI en France ou les pages nationales, il n'y a pas de directives claires sur les demandes du national.

Les journalistes se retrouvent donc en difficulté. Et cela se ressent sur les rendus finaux qui sont très inégaux entre les régions.

La rédaction et les monteurs aimeraient avoir des indications claires sur les commandes qui sont faites par le national.

Idem pour la page de Marseille où les monteurs et journalistes n'avaient pas eu de directives claires de la part des personnes ayant en charge ces produits. Ils ne connaissaient pas l'heure d'enregistrement de la page qui n'a à aucun moment été communiqué lors des échanges.

D'autre part, il était demandé de créer un habillage ce qui n'est pas le rôle des monteurs et ce qui ne peut en aucun cas s'improviser à la dernière minute !

Ces commandes brouillonnes et non rigoureuses entraînent une pression inutile pour notre rédaction, l'ensemble de la technique et l'encadrement.

5. Assistant de fabrication.

Réponse de la direction :

Comme indiqué au cours de la réunion d'instance du mois de septembre, nous sommes dans l'attente des délais légaux de clôture de marché prévus mi-octobre. Rien de nouveau à ce stade.

Une réunion est prévue semaine prochaine pour un premier point pilotage du projet dès que les marchés seront clos.

À ce jour (22 octobre 2026), nous ne savons toujours pas qui a remporté ce marché. Nous attendons le futur planning de formation pour les titulaires et pour les **CDD**.

Avec l'assistant de fabrication, c'est notre savoir-faire, nos emplois et la qualité de notre antenne qui sont en danger.

Derrière les promesses d'efficacité, il y a des suppressions de postes, une surcharge de travail, une perte de réactivité face aux imprévus et des risques accrus de dysfonctionnements à l'antenne.

À terme, ce sont les conditions de travail des technicien·nes et la qualité des JT qui risquent d'être sacrifiées.

6. Échange sur le mail du 17/09 du chef de centre adressé aux journalistes.

Réponse de la direction :

Rappel du contexte : Disparition d'un pied caméra lors d'un tournage.

La directrice régionale indique que les chefs de centre sont dans leur rôle quand ils rappellent aux équipes les règles en matière de protection du matériel de l'entreprise. Il n'avait dans ce courriel aucune volonté de stigmatiser qui que ce soit. Les budgets étant contraints il est nécessaire de maintenir sa vigilance lors de l'utilisation du matériel de l'entreprise.

La directrice régionale nous dit que les chefs de centre sont parfaitement dans leur rôle quand ils font un rappel sur les règles de protection du matériel sur les tournages, ou encore sur le respect des usages concernant les véhicules de l'entreprise. Ce sont les prérogatives des chefs de centre.

Elle ajoute que les budgets alloués aux antennes pour tout ce qui est renouvellement de matériel sont comme les autres postes de dépenses, ils ont tendance à rétrécir, d'où une demande de vigilance accrue.

Les élu.e.s font valoir à la direction que ce mail a été reçu comme un recadrage collectif alors qu'il n'y avait pas de faute collective.

De plus, l'équipe concernée par le vol n'a pas eu un comportement moins vigilant et moins professionnel que d'habitude. Aucune équipe n'est à l'abri de malveillance et il n'est pas toujours possible de transporter le pied absolument partout lors d'un tournage.

Le chef de centre nous répond qu'il n'a pas non plus recadré ou stigmatisé l'équipe concernée et qu'il a simplement voulu faire un rappel des usages de prudence.

Les élu.e.s soulignent également l'aspect infantilisant sur la consigne de bien fermer les voitures à clé.

Les salariés se sont sentis heurtés et mis en cause sur leur « responsabilité professionnelle » (ce sont les mots du chef de centre), car c'est bien ce qu'ils ont à cœur de montrer tous les jours sur le terrain.

Le chef de centre s'était déjà illustré avec le même genre de mail groupé adressé à tout un service et celui-ci avait eu un effet délétère sur l'ensemble des salariés de ce service (le montage en l'occurrence).

Dans sa vision des choses, le chef de centre nous explique que pour sa part, lorsqu'il est en règle avec des consignes il ne se sent pas concerné par un mail de rappel des usages.

C'est sans doute là le cœur du problème, tous les salariés sont des individus à part entière et tout le monde ne partage pas le point de vue du chef de centre.

Le management est un art délicat, différent de l'entrepreneuriat, dans lequel il n'est pas bon de voir les choses par son seul prisme, son regard ou sa pensée. Il n'y a pas de pensée unique. Les mots ont un impact et il faut savoir mesurer sa communication pour ne pas perdre la confiance des salariés et des services.

Même s'il ne souhaitait stigmatiser personne dans son intention, le résultat s'est révélé contre-productif.

7. Présentation des nouvelles modalités de déclarations des données sociales des intermittents.

Réponse de la direction :

France travail a informé les employeurs qui ont recours à des CDD d'usage que les données sociales seront transmises au plus tard fin 2026 par les flux de Déclaration Sociales Nominatives (DSN). Jusqu'à présent France travail collectait les données via les flux déclaratifs spécifiques pour les intermittents via les AEM (Attestations Employeurs Mensuelles).

L'intermittent continuera d'enregistrer ses activités dans son espace personnel France Travail. Il le fera sur la base des données figurant sur ses bulletins de paie, il n'aura plus d'AEM transmises par FTV.

France travail met à disposition des intermittents un « flyer » qui sera diffusé aux intermittents avec une note explicative de la direction de la Gestion du Personnel & Paie SIRH de FTV.

Le document de présentation a été envoyé aux représentants de proximité.

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) remplace progressivement la transmission des anciennes attestations employeurs papier et dématérialisées pour le secteur cinéma-spectacle d'ici **fin mars 2027**.

France Travail a publié un flyer officiel dédié à la DSN Spectacle pour expliquer comment les données sociales d'activité sont désormais transmises automatiquement.

Voici le lien direct : <https://www.francetravail.fr/files/live/sites/PE/files/spectacle/flyer-dsn-spectacle-2026>

Cette évolution simplifie la gestion des dossiers des intermittents mais **ne modifie en rien leurs droits à l'assurance chômage ni le calcul de leurs allocations**.

La direction a bien envoyé un Powerpoint de présentation sur ces nouvelles modalités de déclaration.

Vos élu.e.s transféreront ce document à tous les intermittents, n'hésitez pas à nous solliciter en cas d'oubli de notre part.

8. Point Emploi

Réponse de la direction :

Poste RCA, les entretiens sont en cours.

Les alternants OPS et OPV ont obtenu leurs diplômes et ils ont été inscrits au sein du vivier des personnels non permanents.

La journaliste rédactrice de Troyes a pris ses fonctions le 1er octobre 2026.

Le journaliste alternant numérique sera présent à la station lundi 12 octobre.

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine instance de proximité aura lieu le mardi 24 novembre 2026.

Vous pouvez faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder, à l'adresse ip.champagne-ardenne@francetv.fr.

Vos représentant.e.s de proximité